

REBONDISSEUR

Définition du produit :

Rebondisseur à usage collectif pour des enfants de 3 à 12 ans qui doit permettre le rebond.

Ce matériel n'est pas un trampoline et doit être utilisé uniquement en tant que rebondisseur.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE REBONDISSEUR

ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ce document décrit les caractéristiques spécifiques auxquelles doivent répondre un rebondisseur destiné à un usage collectif pour des enfants de 3 à 12 ans.

Ce produit n'est pas un trampoline et doit être utilisé uniquement en tant que rebondisseur par un seul enfant à la fois.

C'est un équipement à associer avec d'autres éléments (tapis, plinths, bloc de mousse ...) pour la mise en place d'un atelier d'activités gymniques permettant à l'enfant de prendre des appuis pour réaliser des trajectoires contrôlables dans ses enchaînements gymniques.

Il doit être vendu avec des protections adaptées (armature-tendeurs, sol) pour une utilisation en toute sécurité.

FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

Le rebondisseur pour enfants de 3 à 12 ans à usage collectif doit présenter les caractéristiques suivantes.

Dans le domaine de la sécurité, le rebondisseur doit :

- permettre une utilisation en toute sécurité (protections au sol et capacité de rebond adaptées) ;
- être utilisable par un seul enfant à la fois ;
- avoir une surface de rebond suffisante, non abrasive et antidérapante ;
- être rigide, stable sur toute surface ;
- éviter les coincements et les chocs (protection des tendeurs et de l'armature).

Dans le domaine pédagogique, le rebondisseur doit :

- être réglable en hauteur,
- être inclinable ;

Dans le domaine de l'usage, le rebondisseur doit :

- garder ses caractéristiques dimensionnelles ;
- résister à un usage intensif.

Dans le domaine de l'estime, le rebondisseur doit être silencieux.

Dans le domaine des conditions d'achat, le rebondisseur doit :

- être d'une maintenance facile ;
- avoir une garantie de 2 ans minimum.

CONCLUSION

Le rebondisseur ainsi défini n'est pas un jouet, mais un outil supplémentaire qui permet de diversifier et d'amplifier les envois et les rebonds et les réponses gymniques de l'enfant dans un souci d'aide à la prise de risque sans mettre en cause son intégrité physique.

Un cahier des charges fonctionnel sur le rebondisseur a été élaboré et soumis à l'appréciation d'une centaine d'utilisateurs (enseignants des écoles, conseillers pédagogiques) qui en ont hiérarchisé les fonctions.

FICHE D'IDENTIFICATION

REBONDISSEUR

FABRICANT :

Nom :

Adresse :

Tél.:

Fax.:

(absorption, élasticité)

- capacité d'absorption :

(taux d'absorption)

- taux d'élasticité :

- épaisseur :

PRODUIT :

Nom :

Définition :

Référence :

Âges conseillés :

TESTS REALISES :

Visa par laboratoire :

(homologation, certification)

GARANTIE :

Durée :

Limitations éventuelles :

CARACTERISTIQUES :

Modulable :

Matériaux (nature) :

Dimensions :

- hauteur :

- longueur :

- largeur :

- surface d'encombrement :

- dimensions de chaque :

- élément :

- module :

MAINTENANCE :

Possibilité de contrat de maintenance :

Modalités de la maintenance :

- périodicité :

- tâches, produits :

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES :

Nature du revêtement du produit :

Teintes :

ESPACE D'EVOLUTION CONSEILLE :

Caractéristiques mécaniques :

FOURNITURES :

LISTE DES NORMES

CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

REBONDISSEUR

- NF EN 71.3

Sécurité des jouets, partie 3 : Migration de certains éléments.